
Konkurse Faillites Fallimenti

No 169 Freitag, 01.09.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice*: **ST TELEMEDIA SA**, Route de Beaumont 20,
1700 Fribourg
2. *Déclaration de faillite*: 26.06.2006
3. *Suspension de faillite*: 21.08.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 11.09.2006
5. *Avance de frais*: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques*: But: exercice de toutes activités dans le secteur des télécommunications, achat et vente de matériel informatique et télécom; création, production, gestion et financement de produits médiatiques et artistiques, notamment musicaux et cinématographiques, ainsi qu'organisation de tous événements liés à ces projets; location et gestion de biens immobiliers.
(réf. sect. 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00186405)